

Journal de l'Entreprise Electrique

Editorial

Après de longues années...

....à rédiger tous les deux mois l'éditorial du « Journal d'Entreprise », c'est toujours avec le même plaisir que je rédige désormais celui du dernier numéro de l'année.

L'année qui s'achève a été riche en événements importants, avec la signature des contrats majeurs nous liant avec les Syndicats Départementaux d'Énergies pour nos activités d'électrification et d'éclairage public.

Ce ne sont pas moins que 4 départements qui nous ont renouvelé leur confiance.

Je voudrais ici les remercier ainsi que chacune et chacun d'entre nous pour l'efficacité dont vous avez fait preuve pour obtenir ces excellents résultats.

Il y a dans cette entreprise une sorte de sixième sens, un don particulier pour relever les défis. Nous avons ensemble évacué la morosité ambiante en continuant à parier sur l'avenir.

15 embauches en contrat à durée indéterminée sont venues gonfler nos effectifs et nous permettent de satisfaire les clients de nos 4 entreprises.

Dans cette réussite collective, je souhaiterais tout particulièrement remercier le service administratif qui dans l'ombre œuvre au service des opérationnels et contribue très largement à nos succès.

Sandrine, Corinne, Danièle, Elisabeth, Carmen pour la comptabilité et les ressources humaines. Mais aussi Jacques, Sébastien respectivement à la sécurité et à la qualité environnement. Jean aux achats, Denis et son équipe à la logistique et Marie-Anne au secrétariat.

Tous contribuent jour après jour à l'état d'esprit magnifique que nous véhiculons et sans quoi nous ne pourrions pas réussir. C'est le gage pour 2010 de la réalisation de nos objectifs ambitieux.

A tous, je souhaite de belles fêtes de Noël.

Que cette période soit pour nous tous l'occasion de nous retrouver et de profiter de ce plaisir dans la chaleur de nos familles et amis.

Et pour l'année qui vient, permettez moi de vous souhaiter, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, bonheur, santé et réussite.

Patrick MEUNIER

Sommaire

EditorialP1
Flash sur l'EntrepriseP2 à 4
Véhicules en engins 5

Sécurité P5 à 7
Qualité/Environnement P8

L'Entreprise Electrique est certifiée AFAQ ISO 9001, 14001 et OHSAS 18001 pour l'ensemble de son activité. Elle est détentrice du Label Efficacité Énergétique ainsi que du Label QualiPV pour la photovoltaïque



LES MARCHES OBTENUS

SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMONE (SBA)

Eclairage extérieur Déchetterie 90 000 € HT

DIR MASSIF CENTRAL

Mise en œuvre de panneaux intempéries PMV A75 90 000 € HT

ERDF – PFA DE MONTPELLIER

Amélioration de terres Vallée d'Aude (marché sur 3 ans) 340 000 € HT

FOYER VELLAVE

Alimentation BT lotissement La Bageasse 40 000 € HT

CONSEIL REGIONAL AUVERGNE

Installation photovoltaïque Lycée Sidoine Apollinaire 280 000 € HT

PANNEAUX INTEMPERIES

Nous réalisons depuis le 18 Novembre un chantier de mise en place de « Panneaux Intempéries » sur les abords de l'autoroute A75 avec l'entreprise SES Signalisation pour la DIR Massif Central.

Ces panneaux vont indiquer aux automobilistes l'état des routes pour le passage en altitude des plateaux de Haute-Loire et du Cantal.

C'est un chantier test pour SES Signalisation comme pour la DIR Massif Central, car cette nouvelle génération de panneaux sera déployée sur d'autres sites dans les prochaines années.

Le schéma de câblage impliquant le raccordement de chaque panneau à la « boucle optique » de la DIR pour leur gestion à distance a nécessité une réflexion commune avec SES et la DIR pour ce nouveau type d'installation.



La validation a eu lieu le 5 Novembre réduisant ainsi nos délais de réalisation.

C'est grâce à notre réactivité en collaboration avec les équipes de l'Entreprise Electrique Puy-de-Dôme que les 950 ml de tranchées, les 3 massifs d'environ 8 m3 chacun et le déroulage sont réalisés à ce jour.

Il reste maintenant la partie plus technique de raccordement à la « boucle optique » et mise en service de l'ensemble que nous réaliserons avec GRANIOU ITELCOM et les équipes SES Signalisation.

Christophe LEGRAND



L'installation d'une unité de revalorisation des déblais « ALTA TERRA » à côté de notre entreprise nous a inspiré et après une étude de notre ingénieur pépinière Nicolas Bosmembrun nous avons proposé à nos principaux clients et aux gestionnaires de voiries départementales une visite de la plate forme afin d'envisager l'emploi de ces matériaux sur nos chantiers.

L'intérêt des acteurs pour ce procédé éco-citoyen a débouché sur la réalisation de deux chantiers tests en début d'année.



Merci pour leur disponibilité à :
Messieurs Bénistrand, Jarleton, Grand, Chassany représentant le SIEG,
Messieurs Riche et Viennois d'ERDF,
Messieurs Husson et Astruc du service Gestion des domaines publics du conseil Général.



Serge NOEL

CITE 58

Les 29 et 30 octobre, L'Entreprise Electrique était présente au premier salon des collectivités locales et des institutions de la Nièvre, organisé conjointement avec l'assemblée des maires du département, ce salon avait pour objectif de mieux faire connaître les différents acteurs économiques de la Nièvre.

Pendant deux jours, nous avons pu accueillir sur notre stand nos principaux donneurs d'ordre et leur présenter les savoir faire les plus innovants de l'entreprise comme :

- Les installations photovoltaïques
- L'éclairage leds
- La vidéo protection et les équipements urbains dynamiques.

L'affluence des visiteurs et l'excellent état d'esprit ambiant nous permettent de tirer un bilan positif de cette première expérience. Ces deux jours ont en effet été l'occasion de rencontres, d'échanges et de prise de contacts où la convivialité n'a pas été oubliée.

Merci à tous et...à l'année prochaine !!



De gauche à droite : Jean FRESSINAUD, Daniel GENTY, le Président du SIEEN, Guy HOURCABIE et Gérard JANEL d'EDF

Jean FRESSINAUD

SECURISATION DE RESEAU POUR ErDF AU SAUT DU GOULOUX

Du 16 au 27 novembre, nous sommes intervenus non loin de la pittoresque cascade Nivernaise du saut du GOULOUX pour réaliser la sécurisation du départ HTA NATALOUX.

Celui-ci avait été réalisé en souterrain après la tempête de 1999 mais une malfaçon sur les boîtes de jonction HTA le rendait inutilisable en l'état.

Le remplacement des quelques 20 accessoires défectueux a donc nécessité la réalisation de 40 nouvelle boîtes !!!!

L'urgence de l'intervention ainsi que le volume des accessoires à réaliser dans un temps réduit nous a amené à faire appel à la solidarité des autres entreprises du groupe. Appel auquel a répondu CEE Allier avec une équipe de terrassement et l'EGEV avec un monteur spécialiste en confection d'accessoires HTA.

Nous pouvons les en remercier ici, car grâce à leur aide ErDF était en mesure de remettre le câble sous tension dès le 27 novembre comme prévu.



Jean FRESSINAUD

SURCHARGE DE RESEAUX !



En accompagnement de la réalisation du Nouvel Hôpital d'Estaing, la ville de Clermont-Ferrand réaménage les voies d'accès et les abords de ces nouvelles constructions.

Un appel d'offres a été ouvert pour la création d'un carrefour à feu tricolore entre la rue du Ressort et la rue d'Estaing.

Fort de notre expérience dans ce secteur, nous avons répondu et remporté ce marché qui comprend la mise en œuvre de 6 poteaux, de 2 potences, d'une armoire de commande et d'une fouille pour la coordination avec le carrefour avenue de la République/rue d'Estaing.

En consultant les DICT et les exploitants de réseaux,

nous nous sommes rendu compte de l'importance des réseaux présents sous trottoir (Gaz, moyenne-tension, fibre optique, télécom...).

Nous avons donc décidé de faire appel à une entreprise de terrassement par aspiration T.A.P.I.R. pour sonder sans risquer de détériorer un réseau.

La ville de Clermont-Ferrand, elle, a fait appel à un bureau d'études pour connaître la consistance du massif de potence ($\approx 1\text{m}^3$) à réaliser dans cet espace très restreint !

La tâche s'annonce compliquée mais nous relevons le challenge en espérant pouvoir en sortir murit.

Christophe DENEBOUDE

POSE ILLUMINATIONS DE NOEL 2009



Comme chaque année la campagne des illuminations a commencé début octobre et se termine pour les dernières mises en service avant les fêtes de fin d'année.

Nous avons commencé par le Lot Montagne Le Mont Dore, La Bourboule, car dans un premier temps avant de penser à la pose de matériel nous avons effectué toute une opération de mise aux normes pour que tous les sites soient en sécurité.

Par la suite grâce à une préparation de l'installation effectuée en amont et une bonne énergie et synergie avec les équipes de Tauves sur terrain, nous avons pu effectuer une pose de matériel

en cohérence avec les attentes des communes.

Nous pouvons constater que les investissements de cette année sont en adéquation avec l'aire du temps, accès sur l'économie d'énergie en remplaçant du matériel incandescent à forte consommation et à moyenne résistance par du matériel dit "LED".

Nous remercions tous les collaborateurs qui sont venus se greffer à notre entreprise pour effectuer la pose d'illuminations.

Nous pensons bien sûr aux entreprises de L'Entreprise Electrique,

à l'entreprise EGEV de Haute Loire, mais aussi (et c'est nouveau cette année) aux entreprises du groupe VINCI Energies pour la branche industrie/tertiaire (ACTEMIUM/OPTÉOR).

Quelques chiffres - La pose des Illuminations c'est aussi : Plus de 2100 motifs, près de 116 km de guirlandes pour un total de 3800 heures de pose à 2 pers / nacelle et 42 intervenants.



William TEULET

ASSISTANCE DEPANNAGE

Voilà une bonne nouvelle, et là je pense surtout aux gens des terres, de par l'assurance nous avons la couverture « ASSISTANCE DEPANNAGE » zéro km pour les moins de 3.5 T et 50 km pour les plus de 3.5 T. Il serait bon de noter ce numéro **01.47.11.67.67.**

En cas de problème, vous munir de la carte verte d'assurance de votre véhicule car on va vous

demander le N° du contrat qui est en haut à droite.

Il vous suffira de suivre les instructions de l'interlocuteur.

Votre véhicule sera remorqué chez le concessionnaire de la marque le plus proche, et on vous prêtera un véhicule de remplacement (sauf pour les poids lourds) pendant 10 jours maxi ou 30 en cas de vol.

Denis POUILLARD

VEHICULES A LA VENTE

ANNONCE N° 35 C 15 (4X4) de 1995 avec 215.000 km n'a plus de côte argus

Rappel : les personnes intéressées font une offre cachetée à l'intention de la direction, le plus disant sera retenu.

Denis POUILLARD

Sécurité : Année 2009

PARTENARIAT AVEC LA MEDECINE DU TRAVAIL

Le médecin du travail Roger Castor qui suit régulièrement bon nombre d'employés terrain et bureaux de l'entreprise, s'est expatrié momentanément en Lozère afin de mieux appréhender l'activité de nos équipes du secteur terres.

Il connaissait en effet assez bien le métier du forage, pour lequel il avait contribué aux équipements réducteur de bruit sur les Landini, mais l'activité étant de plus en plus tournée sur les améliorations en surface, il souhaitait découvrir de près les techniques employées.

L'utilisation du marteau autonome pour l'enfoncement des piquets a permis de constater qu'il n'y a pas que le tracteur qui est bruyant, et que si les volumes de bruit ne sont pas comparables, il n'en reste pas moins que la proximité des oreilles et du marteau implique OBLIGATOIREMENT le port de protections auditives. Le docteur Roger Castor a fait un petit cours sur les dégâts du bruit, et nous avons expliqué l'avancement des études quand à la mise en place de protections moulées (en cours de réflexions).



Chantier situé sur la Commune de Fau de Peyre

Nous avons également précisé que certains matériels de sertissage existaient en autonome / batteries, et qu'il pourrait être intéressant de discuter de ces produits avec leurs responsables. Par ailleurs, ces équipes étant régulièrement isolées en grand déplacement, l'investissement de convertisseurs dans les fourgons pourrait être un bon calcul.

Nous avons également passé un moment avec l'équipe d'Yves Charbonnel qui réalisait la fin d'une consignation pour remplacement de poste sur la Commune de Allanche dans le Cantal.

Ce chantier était particulier pour Roger Castor du fait de la présence des équipes TST de ERdF.

Yves Charbonnel a donc expliqué à Roger Castor le déroulement du chantier et les procédures mises en application. Discussion faisant, ils se trouvaient des connaissances communes, Roger Castor étant lui aussi d'origine Cantalienne.

Le beau temps de cette journée d'automne nous a permis d'apprécier totalement les paysages et de joindre l'utile à l'agréable.

Roger Castor rentrait satisfait de cette journée, avec une meilleure connaissance de nos activités et un regard plus pointu sur les comportements gestuels.

Rendez vous avec lui au prochain CHSCT !!!

Jacques ALARY

Ci-contre le docteur Roger CASTOR avec notre équipe Aurélien MUZELET et Adrien MOROY

Pour info, le chantier est situé dans un champ totalement clos, et le beau temps permettait de poser le casque pour la photo !!!

DISPOSITIF D'ANCRAGE PROVISOIRE DE CLASSE B



Ce type de matériel en dotation dans les équipes de travaux aériens est parfois mal utilisé lors des ascensions de PBA. En effet, il n'est que prévu comme dispositif d'ancrage pour les travaux sur support, en étant situé AU-DESSUS du monteur.

En aucun cas il ne doit être utilisé comme une "broche" supportant le poids d'un monteur..... même si celui-ci n'est pas très lourd !!!!!!!

D'autre part, ce dispositif est affecté à un seul utilisateur qui en devient responsable, et il n'est utilisable que dans le cadre de la protection individuelle contre les chutes de hauteur.

Jacques ALARY

GANTS ISOLANTS COMPOSITES

Cet article répondra à diverses questions que l'on m'a posées au sujet des gants de travaux sous tension dits "composites".

Bien sûr l'avantage de ces gants est qu'ils font "2 en 1" mais le gros inconvénient est dans la vérification et contrôle de la bonne conformité du matériel.

En effet, ces gants n'ont plus rien à voir avec les gants que nous utilisons actuellement (gants élastomères utilisables avec sur gants en cuir siliconé dits "crespin") et le test de vérification se fait par électrolyse, à la 1ère utilisation et ensuite tous les 3 mois selon les directives fournisseurs.

En effet la consistance de ces gants étant beaucoup plus rigide que nos gants traditionnels, il n'est pas possible de les vérifier de manière habituelle, après les avoir fait tourner afin de les gonfler.

Pour mémoire et rappel des bonnes pratiques, les gants TST actuels sont testés AVANT et APRES chaque utilisation, maintenus en état de propreté et si besoin lavés à l'eau savonneuse, retournés

pour faciliter le séchage, et systématiquement talqués.

De plus, ces gants sont conservés et transportés dans des boîtes ou des sachets protecteurs afin de les maintenir en parfait état.

Il est toujours possible de raccourcir la fréquence des tests, et de passer de 3 mois à 1 mois, ou moins, mais le problème majeur reste que le monteur ne pourra pas tester son matériel A CHAQUE UTILISATION comme cela doit se pratiquer, et surtout qu'il faut un testeur électronique pour mener à bien cette opération de contrôle.

Il peut donc se passer un certain laps de temps entre 2 utilisations, et hors test préconisé, nous n'aurons pas l'assurance de la fiabilité de ces gants.

C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle les organismes de formation comme Formapelec ne sont pas non plus favorables, à ce jour, à la généralisation de ce type de gants.

Par conséquent, l'entreprise n'utilisera pas ce type de gants jusqu'à nouvel ordre.

Jacques ALARY

LA BONNE MISE EN ŒUVRE DES NACELLES ELEVATRICES

J'avais écrit un article sur notre journal N° 58 relatif à la bonne mise en œuvre des nacelles PEMP, qui faisait malheureusement suite à l'accident mortel de l'un de nos collègues du groupe.

Au cours de mes tournées, je vois que ces précautions sont parfois respectées, mais pas encore assez généralisées.

J'entends souvent la même remarque, "on perd du temps et ce n'est pas possible" J'ai donc fait une photo **sur un chantier, ou Claude Pouzadoux, en tant qu'Ingénieur Sécurité SERCE, et moi-même, sommes passés à l'improviste.**

On peut facilement voir que c'est possible, et surtout, les membres de l'équipe ne nous ont pas signalé de perte de temps conséquente dans la mise en œuvre de cette pratique!!!

Je sais que les représentants Qualité Sécurité sont souvent catalogués comme des "rabacheurs", mais ce n'est pas grave. Ce qui est grave, c'est que bien souvent ces "rabachages" ne sont pas pris au sérieux alors qu'ils pourraient contribuer à éviter des incidents ou pire, des accidents.

Pour info, courant Novembre, l'un des employés d'une entreprise concurrente a eu la vie sauve grâce au harnais nacelle qu'il portait, le panier de cette nacelle ayant basculé suite à un problème technique. Là encore, la redite des consignes de sécurité s'est avérée "payante".

Encore une fois, l'accident est comme la maladie, il n'arrive pas qu'aux autres, et le matériel de sécurité n'est pas là pour vous nuire mais pour vous sauver.



Jacques ALARY

BILAN ANNEE 2009 (SECURITE ET VIGIROUTE)

Dans le journal N°57 de L'Entreprise Electrique, mon prédécesseur Claude Pouzadoux, me souhaitait une bonne intégration pour ce nouveau poste, et surtout la réussite pour atteindre **L'OBJECTIF ZERO ACCIDENT en 2009 ! - MERCI, CE N'EST MALHEUREUSEMENT PAS ENCORE POUR CETTE ANNEE**

- Malgré environ 80 visites aux équipes terrain des différents secteurs et entreprises,
- Malgré la quinzaine de flashes sécurité du pôle, transmis et souvent commentés
- Malgré la vingtaine de flashes information écrits par moi même et relatifs à des situations de presque accidents
- Malgré mes articles écrits dans le journal interne tout au cours de l'année et distribués à chacun
- Malgré les audits permettant de "recaler certains points "
- Malgré des interventions pour le quart d'heure sécurité
- Malgré les explications et commentaires faits à certaines présentations de budget
- Malgré les politiques formations de L'Entreprise en général

Nous sommes à 5 A.T., ayant occasionnés 377 jours d'incapacité de travail. (pour sensiblement le même nombre d'heures réalisées en 2008)

L'Entreprise Electrique UF : RAS

L'Entreprise Electrique Puy-de-Dôme : RAS

L'Entreprise Electrique Clermont-Ferrand : 1 AT générant 2 Jours d'incapacité

L'Entreprise Electrique Nord : 2 AT générant 83 Jours d'incapacité

L'Entreprise Electrique Sud : 2 AT générant 292 Jours d'incapacité (*Issus d'un accident de la circulation*)

CE N'EST PAS DU TOUT SATISFAISANT

J'écrivais dans le journal N°57 un article intitulé l'iceberg de la sécurité ou je parlais des règles du jeu et des mauvais joueurs.

Il faut croire que l'article n'était pas assez percutant ! Pourtant, certains accidents pourraient être considérés comme des fautes, tant le comportement irresponsable ou le manque certain de vigilance de la victime sont flagrants.

La politique de L'Entreprise est, vous le savez tous, à la formation, discussion et consensus, pourtant, les résultats ne sont pas à la hauteur voulue !!!

Il est nécessaire que l'implication des managers (Chefs d'entreprise et Responsables d'affaires) ainsi que leurs présences sur le terrain soient plus fortes, je ne ferais rien tout seul.

La sécurité est une constante de tous les instants et les mauvaises habitudes prennent vite le dessus, au détriment de la santé du personnel et de l'entreprise.

J'ai pour conforter ces phrases, quelques résultats concernant la sécurité routière, ce n'est pas là non plus le TOP !!!

VIGIROUTE (accidents de la circulation) (*Commentaires issus des constats amiables uniquement, certains autres problèmes étant directement réglés financièrement par les entreprises, je n'ai pas d'indicateur.*)

17 ACCIDENTS

L'Entreprise Electrique Clermont-Ferrand : 5 accidents de la circulation de la circulation dont 4 où la responsabilité de l'entreprise est engagée

L'Entreprise Electrique Nord : 4 accidents de la circulation dont 4 où la responsabilité de l'entreprise est engagée

L'Entreprise Electrique Sud : 3 accidents de la circulation dont 1 où la responsabilité de l'entreprise est engagée et 1 torts partagés

L'Entreprise Electrique Puy-de-Dôme : 3 accidents de la circulation dont 1 où la responsabilité de l'entreprise est engagée

L'Entreprise Electrique UF : 2 accidents de la circulation dont 1 où la responsabilité de l'entreprise est engagée

Tous ces accidents ou accrochages sont dus à la négligence et au manque de vigilance de notre part !!!

A l'heure où j'écris ces lignes, l'année 2009 n'est pas terminée mais j'ose espérer que les chiffres indiqués sont les bons, sinon nous sommes encore plus mauvais !!!!

Cette année 2009 aura été une année de transition pour le service QSE ou nous avons

modifié plusieurs logiciels et documents administratifs, ces tâches étant désormais terminées, je pourrais reprendre de façon plus assidue mes visites chantiers, en comptant sur la bonne disponibilité des responsables pour m'accompagner.

Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année, et je vous dis à bientôt.

Jacques ALARY

SYNTHÈSE DES FICHES DE NON CONFORMITÉ et des INCIDENTS de OCTOBRE à DECEMBRE 2009

NATURE	EMETTEUR	N° FICHE	OBJET DE NON CONFORMITE	ACTION CURATIVE	ACTION CORRECTIVE	COUT GENERE PAR LA NON CONFORMITE	PART REMBOURSEE PAR FOURNISSEUR OU CLIENT
CHANTIER	SIMONIN	1606	La mairie d'ANGLARD de ST-FLOUR a constaté un écaillage de la peinture au niveau des rehausses de crose « notre dame » fournies par INDAL	Remplacement des rehausses	Information au fabricant	2 040€	2 040€
CHANTIER	BOSCHER	1238	Problème sur des consoles GHM (absence d'aiguilles et des diamètres sont percés à 12 au lieu de 14)	Réparation	Information au fabricant	592€	592€
CHANTIER	BUFFET	1529	Dans une REMBT, mauvais positionnement du câble d'arrivée et découpe de l'armoire plastique	Réparation par nos soins	Rappel des règles à l'ensemble des équipes	372€	
TOTAL :						3 006 €	2 632€
DEGATS AU TIERS CHANTIER	Chauffe-eau abimé à NEUSSARGUES (15) Tuiles abimées à LA TOUR D'Auvergne (63) Chéneau Abimé à SIAUGUES STE MARIE					1 198 € 48 € 75 €	Pas concerné
TOTAL :						1 246 €	
DIVERS fiches évènements	GENTY (1680 - 1681) BOSCHER (1240) MAKHABEE (09727) GENTY (163) HUE (776) HUE (777) BUFFET (1528) ROUSSET (1121)					1 950€	Pas concerné
TOTAL :						1 950€	2 632 €

COUT DE LA NON QUALITÉ DÉTECTÉE depuis le 1er janvier 2009 : 86 110 €
COUT DE RESPONSABILITE INTERNE depuis le 1er janvier 2009: 67 470€
Remboursement des fournisseurs depuis le 1er janvier 2009 : 18 640 €

Sébastien NINY